

# Le droit congolais de la famille et la procréation médicalement assistée

La lutte contre la stérilité ne cesse d'interpeller les scientifiques en levant le voile sur le secret de la reproduction.

Les techniques nouvelles d'assistance médicale à la fécondation ne constituent qu'un palliatif à la stérilité, faute de guérison. Cette thérapeutique de substitution présente néanmoins le risque de subvertir l'arsenal juridique, de bouleverser la parentalité, de falsifier l'identité et de dépersonnaliser le sujet humain en échange du désir narcissique de procréer. Suffit-il de renier le réel pour que triomphe l'irréel, le fictif, fût-ce au prix d'une erreur humaine ou d'un aveu d'impuissance ?

Il y a au cœur de la bataille contre la stérilité la redéfinition de la symbolique de la paternité. La procréation médicalement assistée renouvelle l'image emblématique du père procréateur, ce passeur de vie et médiateur de l'altérité de l'origine, à la condition que lui soit dénié le droit absolu de désavouer inopportunément l'enfant conçu par la magie de la science.

La revalorisation de l'homme en tant que merveille architecturale de la création, incomparable dans sa complexité, est le meilleur gage de succès dans l'exploitation présente de ses immenses potentialités.

C'est à l'aune de cette prise de conscience indissociable à tout progrès humain véritable que sera jaugée l'opportunité du recours aux méthodes récentes de la reproduction.



**Auguste KALALA MBUAMBUA** est né à Kabue, en 1946. Il est titulaire d'une licence en droit de l'Université Nationale du Congo (UNACO 1971). Il a exercé les fonctions d'Assistant social du juge des enfants (Léo, 1966-1967), de conseiller juridique au Cabinet du ministre de la Justice (1971-1972), de Substitut du Procureur de la République (1972-1974). Il exerce la profession d'Avocat près la Cour d'appel de la Gombe depuis 1972.

ISBN : 978-2-343-00808-0  
39 €



Auguste KALALA MBUAMBUA

Le droit congolais de la famille  
et la procréation médicalement assistée



Auguste KALALA MBUAMBUA

# Le droit congolais de la famille et la procréation médicalement assistée

*Préface du professeur docteur Frederik Swennen*

*Postface de Joseph Médard Katuala Kaba Kashala  
(Premier avocat général de la République du Congo)*

L'Harmattan